Communiqué de presse

Les contrats Région-Pays arrivent à terme fin 2012

Pays de Dinan : le point sur les projets

Instrument de mise en œuvre de la politique territoriale du Conseil régional, le contrat Région-Pays de Dinan, signé en 2006 et renégocié en 2009, arrivera à son terme en 2012. Dans cette perspective, Dominique Ramard, Conseiller régional référent, a souhaité, en concertation avec le Pays de Dinan, réaliser un point d'étape de l'action de la Région et des projets en cours sur ce territoire de 103 764 habitants et 80 communes.

Portant sur une dotation globale de plus de **10,5 M€ sur la période 2006-2012**, le contrat Région-Pays de Dinan s'est à ce jour concrétisé par l'attribution d'un montant de plus de **8,4 M€ de subventions**, participant ainsi à l'accompagnement de **60** projets, sur des thématiques aussi variées que la **culture**, le **tourisme**, le **sport**, l'**économie** et la **solidarité**. Parmi ces actions, on peut citer :

Le « Labo », espace des musiques actuelles de Dinan

© CODI Le Kiosque

Installé dans un ancien bâtiment du quartier des casernes à Dinan, le *Labo* est un espace équipé pour favoriser la pratique et la progression des artistes amateurs de musiques actuelles (rock, pop, hip-hop, métal, musiques électroniques, musiques du monde, musiques traditionnelles...). **3 studios de répétition équipés**, **1 espace de travail scénique** (jauge de 200 places), **1 régie d'enregistrement** et **1 espace de détente, d'information et de ressource** composent ce nouvel établissement porté et géré par la Communauté de communes de Dinan. Contribuant à la mise en place d'actions valorisantes en faveur de la jeunesse, ce projet a reçu une enveloppe régionale de **240 000 €,** soit **30% du coût global** de l'opération, dans le cadre du contrat Région-Pays de Dinan.

Le bâtiment d'accueil du centre nautique et de la station VTT de Jugon-Les-Lacs

© CC d'Arguenon-Hunaudaye Jugon-Les Lacs

Porté par la Communauté de communes d'Arguenon-Hunaudaye, le projet de création d'un bâtiment accueillant à la fois le centre nautique et la station VTT de Jugon-les-Lacs répondait aux grandes orientations de la politique du Conseil régional : **accessibilité** de tous à la pratique sportive, **qualité environnementale de la construction** et **valorisation du territoire.** Un accent particulier a été mis dans ce projet sur l'accueil des personnes en situation de handicap. Dans le cadre du contrat Région-Pays de Dinan, ce projet a reçu une subvention régionale d'un montant de **180 000 €**, soit **30% de son coût global**.

La nouvelle école maternelle de Caulnes

Pour répondre aux besoins d'une nouvelle population, et pour poser les bases de son futur « éco quartier », la commune de Caulnes a souhaité construire une nouvelle école maternelle de **1 112 m²,** qui abrite **5 salles de classes**, **3 salles de repos**, **une salle de motricité**, **un CDI et des locaux techniques administratifs**. Pareticulièrement remarquable sur le plan de sa qualité environnementale, ce bâtiment **passif** s'associera à l'existant pour créer un pôle scolaire autour duquel les familles pourront s'installer. Son positionnement tient en effet compte des aménagements urbains futurs. Dans le cadre du contrat Région-Pays de Dinan, le Conseil régional a soutenu le projet à hauteur de **63 070 €.**

Contacts : Odile Bruley – Adriana Pigeon – Josselin Brémaud
Accueil presse : 02 99 27 13 54 – presse@region-bretagne.fr
www.bretagne.fr

Les contrats Région - Pays

Mode d'emploi

La politique territoriale du Conseil régional de Bretagne (les contrats Région-Pays) est construite autour d'une enveloppe financière globale, impliquant la définition de priorités et de projets s'inscrivant dans les ambitions régionales. Elle s'appuie sur les 21 pays bretons, encourage la coordination des collectivités pour, au final, contribuer à favoriser la complémentarité entre les territoires.
Au croisement des priorités régionales et des projets de chaque territoire, les contrats Région-Pays définissent les actions structurantes à mettre en œuvre. Le budget qui leur est consacré sur la période 2006-2012 s'élève à **276 M€**.

4 enveloppes dédiées au financement de projets

Chaque contrat Région - Pays est défini autour de 4 enveloppes distinctes :

- la **1ère** recense l'ensemble des interventions de la Région sur le pays **dans le cadre de l'ensemble de ses politiques** (investissements immobiliers dans les lycées, infrastructures et transports...). Ces actions, financées par les politiques sectorielles de la Région, ne sont pas comptabilisées dans la dotation garantie au pays.
- la **2ème** est destinée à financer **des projets d'ambition régionale et structurants pour le Pays**. Elle comprend les opérations placées au cœur des négociations et décidées conjointement par la Région et le pays.
- la **3ème** est utilisée pour le financement de **projets de proximité, d'envergure plus locale que ceux définis dans le cadre de l'enveloppe 2.** Ces derniers sont soumis à l'examen du comité local qui se réunit régulièrement.
- une **4ème** enveloppe a été ajoutée en 2009. Afin d'assurer la cohérence du **développement numérique de la Bretagne,** tout en laissant les collectivités libres des aménagements sur leur territoire, la Région a doté chaque pays d'une enveloppe numérique. Au total, ce sont 16 M€ qui ont été garantis aux pays afin de leur permettre de financer différents projets :
  - des infrastructures visant à accroître le débit pour parvenir à une couverture en très haut débit ;
  - des actions en faveur du développement des usages : e-administration, lutte contre la fracture numérique, services aux entreprises ;
  - des études...

Des crédits d'ingénierie complètent ces enveloppes afin de donner aux Pays les moyens de suivre et d'analyser l'évolution des projets locaux.

Le comité local

Composé notamment des signataires du contrat et des conseillers régionaux du territoire, le comité local est le lieu de suivi de l'avancement des grands projets figurant dans les deux premières enveloppes. Il sélectionne, par un vote à la majorité, les projets d'envergure locale de la 3ème enveloppe ainsi que les projets numériques.

Dominique Ramard est le Conseiller régional référent pour le Pays de Dinan.
Il préside, à ce titre, le comité local.

80 communes, réparties en 9 communautés de communes, composent le Pays de Dinan : la CC d'Arguenon-Hunaudaye, la CC de Dinan (CODI), la CC de Plancoët-Val d'Arguenon, la CC de la Rance-Frémur, la CC du pays d'Evran, la CC du pays de Caulnes, la CC du pays de Duguesclin, la CC du pays de Matignon, la CC du pays de Plélan.

Contacts : Odile Bruley – Adriana Pigeon – Josselin Brémaud
Accueil presse : 02 99 27 13 54 – presse@region-bretagne.fr
www.bretagne.fr

Le contrat Région - Pays de Dinan 2006-2012

En chiffres

- ***L'enveloppe 1*** du Contrat Région-pays de Dinan représente un montant de près de **47,42 M€**
- ***L'enveloppe 2*** représente **27 projets** d'intérêt régional, pour une dotation de **7,36 M€** :

PROJET	BUDGET TOTAL	part Région
Pour une définition de stratégies territoriales de développement économique et social		
Hameau d'entreprises - Structurer et organiser l'offre immobilière à destination des entreprises	2,1 M€	**587 740 €**
Ingénierie et aide au montage d'une société coopérative d'intérêt collectif en éco-habitat sur le pays de Dinan	20 350 €	**6 250 €**
Aide au démarrage d'une Société coopérative d'intérêt collectif en éco-habitat sur le pays de Dinan (Investissement)	45 170 €	**15 000 €**
Aide au démarrage d'une Société coopérative d'intérêt collectif en éco-habitat sur le pays de Dinan (Fonctionnement)	377 815 €	**26 500 €**
Halles de Dinan	880 000 €	**440 000 €**
Pour une exemplarité des démarches environnementales		
Développement de la filière bois énergie sur le pays de Dinan	114 000 €	**32 700 €**
Pour une affirmation de la vocation et de la spécificité maritimes de la Bretagne		
Port de plaisance de Saint-Cast Le Guildo	22 M€	**2 M€**
Pour une Bretagne équitable et solidaire		
Elaboration du schéma de cohérence territoriale du pays de Dinan	450 000 €	**185 000 €**
Création d'un jardin de Cocagne en Pays de Dinan	323 600 €	**45 000 €**
Construction d'une structure multi-accueil à Matignon	375 617 €	**80 000 €**
Maison de l'enfance et jardin d'éveil communautaire du Pays d'Evran	1,2 M€	**355 854 €**
Création d'un espace d'utilité sociale du Pays de Dinan	1,7 M€	**496 500 €**
Maison des associations à Dinan	1,9 M€	**469 600 €**
Pour la mise en place concertée d'un véritable service public de la culture		
Salle de spectacle de Plancoët	2,03 M€	**608 700 €**
Salle socio-culturelle du Pays de Plélan (2ème tranche)	965 277 €	**210 000 €**
Ecole de musique intercommunale - CC de Plancoët Val d'arguenon	354 600 €	**92 400 €**
Salle de musiques actuelles de la CODI	811 663 €	**240 000 €**
Médiathèque du Pays de Plélan	588 955 €	**225 000 €**
Mise en réseau informatique des bibliothèques municipales - CC Rance-Frémur	31 000 €	**9 300 €**

Contacts : Odile Bruley – Adriana Pigeon – Josselin Brémaud
Accueil presse : 02 99 27 13 54 – presse@region-bretagne.fr
www.bretagne.fr

Pour un développement touristique et sportif et des loisirs de qualité		
Actualisation de la signalisation touristique en pays de Dinan	178 162 €	**60 449 €**
Bâtiment d'accueil Centre nautique – VTT Jugon-les-Lacs Découvrez Jugon-Les-Lacs - Préparez votre séjour - Culture - Sports et nature - Agend Sports et nature Activités nautiques Lac de Jugon Lac de l'Arguenon Station VTT Pêche et sorties nature Cap Armor Randonnées Piscine Autres loisirs Activités nautiques - A + Le lac de Jugon au sud, et le lac de l'Arguenon au nord... Plongez au coeur de cette oasis où petits et grands marins d'eau douce pourront naviguer en toutes eaux, en toute sécurité. Deux vastes étendues d'eau, sans marées, pour une pratique d'activité adaptée à tous les niveaux, de l'initiation au perfectionnement. Au programme: canoë, pédalo, aviron...	600 000 €	**180 000 €**
Réhabilitation – extension du pôle touristique de Beauséjour	785 000 €	**235 500 €**
Mise en place d'un centre d'interprétation du patrimoine archéologique, historique et naturel de la CC de Plancoët Val d'Arguenon	1 M€	**379 660 €**
Maison des Faluns - Investissement	1 M€	**144 000 €**
Maison des Faluns - Aide au démarrage	398 630 €	**51 955 €**
Conservatoire des métiers d'art rares à Dinan	500 000 €	**150 000 €**
Amélioration de la muséographie de la Maison de la Rance	131 990 €	**36 000 €**

- ***La dotation de l'enveloppe 3,*** portant sur les projets d'intérêt local, est de **1,84 M€**.
- ***La dotation de l'enveloppe numérique*** est de **665 022 €**.
- ***La dotation en crédits d'ingénierie*** est de **643 090 €.**

Soit une dotation globale de plus de 10,5 M€ (hors enveloppe 1).

Contacts : Odile Bruley - Adriana Pigeon - Josselin Brémaud
Accueil presse : 02 99 27 13 54 - presse@region-bretagne.fr
www.bretagne.fr